

CONSEIL D'ECOLE DU 8 MARS 2019

PROCES VERBAL

Nom	Présent	Excusé	Suppléant
Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école			
Mme Geney-Guerittot	x		
M. Riondet	x		
Enseignants			
Mme Berardozzi	x		
Mme Glandy	x		
Mme Lapeyre	x		
Mme Lecot	x		
Mme Traversier	x		
Mme Berger	x		
Mme Fromont	x		
M. Marion	x		
Représentants du RASED		x	
Représentants des parents d'élèves titulaires			
M. Berthelot	x		
Mme Brard		x	
Mme Desmurs	x		
Mme Vuillet a Ciles	x		
Mme Balandrat	x		
Mme Cornu	x		
Mme Deles	x		
Mme Labruyère	x		
Inspecteur de l'Education Nationale			
M. Moutard		x	
Maires des communes ou leurs représentants			
Mme HALITIM		x	
Mme BOUCHOU	x		
Mme TAVERNESE	x		
DDEN			
M.BEL	x		
Voix consultative			

Procès-verbal établi le 8 mars 2019
Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Riondet
La secrétaire de séance, Mme Lapeyre

1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

1.1. Effectifs du RPI et prévisions d'effectifs (2019-2020)

Effectifs actuels :

Répartition par classe d'âge	Répartition par classe
PS : 15	PS-MS : 28
MS : 32	MS-GS : 27
GS : 24	GS-CP : 23
CP : 30	GS-CP : 23
CE1 : 23	CE1 : 23
CE2 : 22	CE2 : 22
CM1 : 22	CM1 : 22
CM2 : 28	CM2 : 28
Total La Balme : 101 Total Vertrieu : 95 Total RPI : 196	

Effectifs prévisionnels :

Répartition par classe d'âge	Répartition par classe
PS : 20 + 1	Les répartitions ne sont pas encore décidées. Elles sont arrêtées par les directeurs de chaque école. Elles seront communiquées en fin d'année scolaire. Chaque année, les répartitions et les niveaux de classe peuvent être modifiés dans l'intérêt des élèves.
MS : 16	
GS : 32	
CP : 24	
CE1 : 30	
CE2 : 22	
CM1 : 23	
CM2 : 21	
Total La Balme : 93 + 2 (demandes de dérogation) Total Vertrieu : 96 Total RPI : 189 + 2	

Chaque année, les prévisions d'effectifs sont difficiles à établir, en raison d'un nombre relativement important d'arrivées et de départs au cours de l'année scolaire, ou pendant les vacances d'été. Ces prévisions sont communiquées à la DSDEN en novembre, puis en février ; elles déterminent les ouvertures et les fermetures de classe dans le cadre de la carte scolaire, établie en février, puis rectifiée en juin et en septembre.

Un lotissement va être en construction sur la commune de la Balme, les logements seront disponibles vers février-mars 2020.

1.2. Horaires de l'école (La Balme)

L'accueil dans les classes en maternelle a pour conséquence un prolongement de fait du temps d'accueil réglementaire, qui est de 10 minutes, entre 8h20 et 8h30. Souvent, le portail ne peut pas être fermé à 8h30 précises, ce qui a pour conséquence de retarder de quelques minutes le début des cours des CP. Une solution a été trouvée avec une ATSEM qui prend le relais de la directrice au portail. **Mais nous demandons aux parents d'être attentifs aux horaires et d'essayer, autant que faire se peut, de sortir de l'école au plus tard à 8h30.**

Actuellement, l'horaire de fin des cours est 11h50. Les CP ne sortent donc de la classe qu'à 11h50. L'arrivée au portail est donc au-delà de cet horaire.

Les horaires de l'école (à 11h50 et 16h10) sont les horaires de fin de classe et non d'ouverture des portes.

2. VIE DE L'ECOLE

2.1. Classeur culturel

Le classeur culturel est un outil mis en place par le RPI dans le cadre du projet d'école. Il s'inscrit dans le volet 2 qui regroupe les parcours éducatifs, et notamment le parcours artistique et culturel.

Dans ce parcours, les enseignants ont pour volonté de faire connaître aux élèves un nombre important d'œuvres dans tous les domaines artistiques. Ainsi, l'équipe pédagogique met en place un classeur, de la petite section au CM2, dans lequel seront compilées toutes les œuvres étudiées au cours de la scolarité.

2.2. Liaison CP-CE1

Les CP, qui seront les CE1 de septembre 2019, se rendront à l'école de Vertrieu le lundi 1^{er} juillet pour se familiariser avec leur nouvelle école. L'après-midi commencera par une rencontre sportive, suivie d'une visite des locaux et d'un échange entre les élèves, autour d'une lecture ou d'une chanson.

Dans le courant du mois de juin, les parents des CP seront invités à venir à l'école de Vertrieu pour observer le fonctionnement de la classe de CE1.

2.3. Actions autour de la lecture

Les évaluations nationales de CP et de CE1 mettent l'accent sur le déchiffrage, la fluence (vitesse de lecture) et la compréhension des phrases et des textes.

Le dispositif ELFE permet aux élèves de CE2 de renforcer les compétences en fluence.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont principalement consacrées, cette année, à la lecture et à l'étude de la langue. La fréquentation des livres à la maison est encouragée par tous les enseignants, qui mettent en œuvre des actions spécifiques pour la développer :

- les classes de maternelle (PS-MS et MS-GS) se rendent régulièrement à la bibliothèque de La Balme
- les GS de Mme GENEY et Mme LAPEYRE empruntent chaque semaine des livres à la bibliothèque de l'école
- les CP peuvent bénéficier d'une carte gratuite d'adhésion pour un an grâce à un partenariat entre la bibliothèque municipale et l'école
- la participation de toutes les classes élémentaires (du CP au CM2) au Prix Nord-Isère incite les élèves à envisager les œuvres avec le regard d'un critique littéraire
- les dispositifs « bouquinade » et « quart d'heure lecture » se développent à Vertrieu
- les classes d'élémentaire fréquentent régulièrement la bibliothèque de l'école

2.2. Natation

Les élèves de CP-CE1 se rendront à la piscine de Saint-Vulbas pour un cycle de 10 séances de natation, du 15 mars au 7 juin 2019.

Cette activité est obligatoire, sauf certificat médical de contre-indication.

Les points fondamentaux qui seront travaillés :

- Entrer dans l'eau de différentes manières
- Se déplacer sur une courte distance (CP) puis plus longue si possible (CE1)
- S'immerger, y compris pour les enfants non nageurs
- S'équilibrer, flotter

Ces activités sont encadrées par deux maîtres-nageurs (financés par le Sou des Ecoles) et deux enseignants. Des parents agréés sont dans l'eau pour aider à la réalisation des ateliers et rassurer les élèves hésitants ou inquiets.

Cependant les techniques de nage ne sont pas enseignées, les élèves apprennent à se déplacer.

2.2. Projets des classes

Actions	Classes concernées	Lien avec le projet d'école
Ateliers cuisine	PS-MS et MS-GS	Coopérer, développer l'autonomie Relation école-famille
Jeux de société	MS-GS	Coopérer, développer l'autonomie Relation école-famille
Spectacle au théâtre de Bourg-en-Bresse	GS et CP	Parcours artistique et culturel Accepter les différences
Mini-concert et découverte des instruments de musique	PS et MS	Parcours artistique et culturel
Journée des architectes en herbe KAPLA	La Balme	Coopérer
Concert médiéval	La Balme	Parcours artistique et culturel
Cycle natation	CP-CE1	

Piles solidaires	Vertrieu	Parcours citoyen
Visite guidée de la maison forte	Vertrieu	Parcours artistique et culturel
Intervention d'une députée	CM1-CM2	Parcours citoyen
Musique à l'école (CCBD)	CM1-CM2	Parcours artistique et culturel
Art'chitecture 38	CE1	Parcours artistique et culturel
Projet Etamine (livre coopératif)	CE1	Projet d'écriture
Concours VMF patrimoine	CM1	Projet d'écriture
Concours AMOPA	CM2	Projet d'écriture

Ces actions ont été financées par le Sou des Ecoles.

Cependant, les enseignants ont besoin de renouveler certains matériels pédagogiques. Pour financer ce matériel, les enseignants utilisent la coopérative scolaire. Pour cela, ils organisent chaque année des actions spécifiques. Cette année :

- Photos de classe
- Fabrication et vente de sets de table par les élèves de La Balme ; la thématique « Voyage au travers du temps » sera déclinée en une série d'œuvres artistiques que les parents pourront choisir lors de la mise en vente des sets pour la fête des pères
- Tombola à l'école de Vertrieu (de nombreux lots à gagner !)

2.2. Elèves à besoins particuliers

Les écoles du RPI utilisent les aides et les dispositifs mis à leur disposition pour aider les élèves qui ont des besoins particuliers, et mettent en place :

- Accueil des élèves allophones (quatre élèves à l'école de Vertrieu) ; les élèves font des progrès remarquables dans leurs compétences scolaires et leur intégration au sein de l'école
- Accueil des élèves en situation de handicap : cinq élèves du RPI bénéficient de l'aide d'une AESH, dans le cadre d'une notification de la Maison Départementale de l'Autonomie ; ils sont suivis par un enseignant-référent, qui coordonne avec l'équipe éducative les actions de différenciation nécessaires
- RASED : le Réseau d'Aide, rattaché à l'école de Montalieu, intervient dans les écoles pour réfléchir avec les enseignants aux aides possibles pour les élèves en difficulté. La maîtresse E fait des observations en classe et prend en charge des groupes d'élèves en lecture. Les parents peuvent contacter Martine Ravet, psychologue scolaire, pour toute question relative à leur enfant. Les coordonnées du RASED sont affichées dans les écoles.

3. MOYENS

3.1. Equipements scolaires

Demande aux mairies :

- Etagères au-dessus des évier de chaque classe pour gagner en espace de rangement (La Balme) : la mairie veut faire intervenir un professionnel pour faire des devis
- Aménagement du mobilier de la BCD (La Balme) : les enseignantes souhaitent récupérer l'ancien mobilier de la bibliothèque de la commune puisque celle-ci a été entièrement rénovée. La mairie accepte que l'école récupère le mobilier en bon état. L'aménagement pourrait avoir lieu en début de vacances scolaires d'été.
- Réparation du ballon d'eau chaude de la classe de Christelle Glandy (La Balme) : tout est réparé et fonctionne très bien
- Installation d'un bloque-porte sur les portillons piétons (La Balme) : le service technique viendra voir les travaux à effectuer
- Installation de bancs dans la cour de récréation (Vertrieu) : la mairie est en train de faire faire des devis
- Installation d'une gâche électrique et d'un ferme-porte sur le portillon (Vertrieu) : la mairie va étudier la question

3.1. Périscolaire et cantine

Questions aux mairies :

- Est-il prévu de construire dans le futur un bâtiment pour remplacer le préfabriqué à l'école de La Balme ?
Réponse de la mairie : nous profitons du bâtiment pour l'instant, mais il n'est pas prévu de construction
- A la cantine de Vertrieu, il y a un système de tickets cantine pour les enfants qui mangent occasionnellement. Est-il possible de mettre en place le même système à La Balme ?
Mme Carros est à l'école tous les matins, il est donc possible de la rencontrer et de discuter directement avec elle ; elle peut aussi prendre des inscriptions par mail ou téléphone, mais ne souhaite pas mettre en place les tickets repas
- Est-il envisagé de faire des inscriptions par internet ?
Oui, mais la mairie attend la réponse du trésor public pour sa mise en place
- Serait-il possible que les inscriptions cantine et périscolaire soient à rendre pour le 20 du mois précédent ?
La gestion étant déjà très compliquée, il paraît difficile de donner des dates retours pendant des vacances. Les parents concernés par des plannings changeants peuvent se rapprocher des mairies pour réajuster les inscriptions

3.1. **Transport scolaire**

Question aux mairies :

Un dossier est ouvert depuis l'année scolaire 2016-2017 au sujet d'une éventuelle remise en service des transports scolaires dans les hameaux de La Balme. Les familles concernées se posent toujours les mêmes questions :

- Le dossier est-il toujours en cours ?
- Y a-t-il une possibilité de remise en service des arrêts de bus dans les hameaux ?

Toutes les administrations ont refusé. Ce serait à la mairie de prendre en charge les transports au sein de sa commune. Mais financièrement, il n'est pas envisageable pour la mairie d'investir dans un transport communal.

3.4. **Projet ENIR (équipement informatique dans les écoles rurales)**

Les dossiers ont été envoyés dans les délais, mais les enseignants n'ont pas de nouvelles à ce jour 8 mars.

Parole aux maires

Mairie de Vertrieu : rien à ajouter

Mairie de la Balme : s'il y a de nouvelles idées pour le ramassage dans les hameaux, la mairie est ouverte

Parole au DDEN

La visite de la députée dans une classe de Vertrieu est appréciée par le DDEN.

L'obligation scolaire à 3 ans : y a-t-il des enfants sur les deux communes qui ne sont pas scolarisés ? Réponse des directeurs : c'est arrivé sur des cas très exceptionnels

Visite des DDEN dans les écoles du RPI : le 9 avril 2019

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE LE 14 JUIN A VERTRIEU